

# Marssac Info

Journal Municipal d'information

Mars 2021 - N° 109



## édito

L'année 2021 est déjà bien entamée et le printemps s'annonce, porteur du renouveau de la nature et de vitalité. J'espère que la venue de ces beaux jours apportera à tous un peu de douceur et permettra d'alléger le poids de la morosité qui pèse sur nos vies depuis tant de mois.

Je ne vais pas m'attarder sur le sujet de la pandémie. Nous la vivons tous. Toutefois je vous réitère mon appel à la plus grande prudence, encore et toujours. Continuons tous ensemble à appliquer les gestes barrières et prenons soin de nous tout en prenant soin des autres. Avec le vaccin, ces gestes quotidiens sont à ce jour nos principales armes pour lutter efficacement contre le virus.

Il nous faut encore persévérer, ne rien lâcher.

Plusieurs personnes nous ont fait part de leurs difficultés à obtenir des rendez-vous pour la vaccination. Je les invite à se faire connaître à l'accueil de la mairie afin que nous puissions transmettre l'information à la préfecture qui met tout en œuvre pour gérer ces situations.

Si nous nous attachons à gérer au mieux la situation sanitaire, nous n'en oublions pas pour autant les projets du mandat et ils sont nombreux.

Trois opérations vont être menées dans les prochains mois: le changement de la toiture amiantée des ateliers municipaux, le réaménagement de l'ancienne cantine qui pourra accueillir des événements festifs familiaux le week-end et la réalisation d'un cheminement doux, route de Terssac, très attendu des riverains.

Une étude d'aménagements du centre bourg va être également lancée afin d'améliorer les conditions de circulation des divers modes de déplacements dans la commune.

Par ailleurs, pour ne pas perdre de temps, nous avons d'ores et déjà déposés des demandes de subventions auprès de l'Etat, du Département, de la Région, et de l'Agence du Sport, afin d'évaluer leur capacité d'engagement pour soutenir deux gros projets que nous souhaiterions mettre en œuvre sur ce mandat, la réhabilitation de la salle des fêtes et le développement des équipements sportifs.

Là aussi il ne faut rien lâcher !

Je vous souhaite un beau printemps.

Bien à vous,

*Anne-Marie Rosé*



## [ sommaire ]

Les travaux sur notre commune	p 3 à 5
Juste un peu de civisme...	p 5
Vaccination Covid - Dépistage Covid	p 6
Fermeture de la déchetterie de Gaillaguès	p 6
Une street-artiste a fait halte à Marssac	p 7
Zak Auto, un nouveau garage à Marssac	p 7
La culture malgré le virus	p 8
Assemblée Générale de l'association Cmonécole	p 8
Ecole : Et encore plus de projets	p 8
Danser à l'école	p 9
Rentrée scolaire, protocole sanitaire et gestes barrières...	p 9
Centre chorégraphique Duolab, la suite...	p 10
Qu'on se le dise...	p 10
Compte-rendu du Conseil Municipal	p 11 à 14
Cérémonie commémorative du 19 Mars 1962	p 14
Centre artistique Ambiance Scandale	p 15
Rejoignez le Marssac Florentin Aussac Tennis Club	p 15
14 <sup>ème</sup> édition de la Semaine de l'Eau	p 16
Numéros utiles	p 16
La page d'après 18h	p 17 à 18
Frelon asiatique, c'est le moment de piéger...	p 19
Avec l'arrivée des beaux jours arrivent aussi les moustiques	p 19
La photographie au coeur de nos vies	p 20
Nouveau : une aire de covoiturage à Marssac	p 20
Jours de collecte des déchets à Marssac	p 20

### Précision

Marssac info, journal municipal d'information  
Directrice de la publication : Anne-Marie Rosé  
Coordination de la rédaction : P. Crépin, T. Stéfanon avec la participation des commissions municipales et des associations

Tirage : 1 600 ex  
Distribution : par nos soins  
Papier entièrement recyclé  
Impression : Sorep Albi

### Votre Mairie

#### Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi et jeudi  
8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
Vendredi  
8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30  
Samedi matin de 8h30 à 12h

Tél 05 63 55 40 47  
Fax 05 63 53 10 15  
[accueil@marssac-sur-tarn.fr](mailto:accueil@marssac-sur-tarn.fr)  
[www.marssac-sur-tarn.fr](http://www.marssac-sur-tarn.fr)

Une assistante sociale, reçoit sur rendez-vous le mardi de 9h30 à 12h. Tél : 05 63 48 17 20

Retrouvez votre Marssac Info

**TOUT EN COULEUR**

sur : [www.marssac-sur-tarn.fr](http://www.marssac-sur-tarn.fr)

Vous souhaitez communiquer, vous êtes une association, une entreprise, Vous voulez annoncer un évènement, une manifestation, des résultats...

## à vous !

Vous souhaitez donner votre point de vue, proposer ou animer des rubriques... contactez

[communication@marssac-sur-tarn.fr](mailto:communication@marssac-sur-tarn.fr)

ou

Thierry Stéfanon

06 23 87 24 98

[thierry.stefanon@wanadoo.fr](mailto:thierry.stefanon@wanadoo.fr)

**LA DÉPÊCHE**

Paulette Cluzel, correspondante de la Dépêche pour la commune de Bernac depuis 2010, assure également le poste de correspondante pour la commune de Marssac.

Tél 05 63 55 22 81 - [popojournal@outlook.fr](mailto:popojournal@outlook.fr)

**le Tarn libre**  
LE JOURNAL DU TARN

Envoyez vos articles et vos photos à [redaction@letarnlibre.com](mailto:redaction@letarnlibre.com)

Marssac Info

Envoyez vos articles et vos photos à [communication@marssac-sur-tarn.fr](mailto:communication@marssac-sur-tarn.fr)



Suivez-nous sur facebook : Marssac sur Tarn

**Prochaine parution du Marssac Info : Avril 2021**

Envoyez vos articles avant le 15 mars à [communication@marssac-sur-tarn.fr](mailto:communication@marssac-sur-tarn.fr)

*Les travaux sur notre commune*

**Du côté de l'école**



**Dans la cour du primaire, installation de gazon synthétique et plantation d'arbres**

Les vacances sont propices à la réalisation de travaux divers dans les écoles. L'entreprise Massol Espaces Verts a ainsi pu installer le gazon synthétique tout au long de la bande de terre qui longe le mur de la cour. Deux chênes verts supplémentaires y ont été également plantés.



**Et traçage de jeux au sol**

Les élèves et les enseignants les attendaient avec impatience. Les conditions climatiques, plus clémentes qu'à Noël, ont permis cette fois-ci de répondre à leur demande. Un couloir de course de 25 m et un quadrillage ont été ainsi tracés au sol. Les travaux ont été réalisés par une société Marssacoise, Sud Ouest Signalisation.



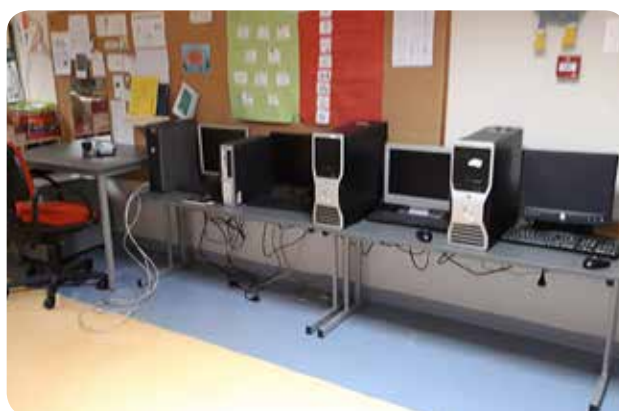
**Votre article dans le prochain Marssac Info d' avril ?**

à envoyer avant le 15 mars 2021  
à [communication@marssac-sur-tarn.fr](mailto:communication@marssac-sur-tarn.fr)  
**Pas de fichiers en PDF / Textes sous word**  
**Photos en JPEG**

Retrouvez votre Marssac Info  
**TOUT EN COULEUR**  
sur : [www.marssac-sur-tarn.fr](http://www.marssac-sur-tarn.fr)



## Les travaux sur notre commune



### A l'école maternelle, du mobilier tout neuf pour la classe des grandes sections...

Tables, chaises, matériel informatique, tout a été changé dans la classe de Madame Etienne pour offrir un environnement de qualité à nos petits élèves.

### ...et une sortie de secours supplémentaire pour renforcer la sécurité



### Opération chemisage sur notre réseau d'assainissement

La Communauté d'Agglomération a lancé des travaux de chemisage de conduites d'eaux usées sur notre commune. Ceux-ci concernent les rues Bernissard, Barret et Florentin et seront poursuivis par les rues Trincades et Mimosas.

La technique du chemisage consiste à envoyer une résine au moyen d'une «chaussette» qui permet d'étanchéifier les conduits de l'intérieur sans avoir à ouvrir la rue, ce qui évite des travaux de terrassement très lourds.

L'objectif de l'opération est de parvenir à limiter au maximum les infiltrations d'eaux annexes (nappe phréatique, eaux de surface) dans les conduites d'eaux usées. En effet, ces apports d'eaux supplémentaires augmentent fortement les volumes d'eaux qui arrivent au final à la station d'épuration et peuvent créer des difficultés de surcharge.



## Du côté de la place du Barry

Dernière étape de l'installation des bancs de la société AREA, la place du Barry est désormais dotée de trois bancs tout neufs. Gageons qu'ils rencontreront le même succès que partout ailleurs dans le village, avec un petit plus pour la présence de la boîte à livres sur place qui devrait à coup sûr faire le bonheur des lecteurs.

## Du côté de l'avenue d'Albi

Cette année, la conjonction de pluies fréquentes, de vent et de baisse des températures a provoqué une concentration de la chute des feuilles particulièrement marquée le long des fossés de l'avenue. Appel a été fait aux agents de la Communauté d'Agglomération qui ont travaillé pendant deux jours, munis d'un engin spécial, pour faire place nette. Aux endroits les plus exigus, le travail a été terminé à la main.



## Juste un peu de civisme...



Retour sur image, jour de match de foot, d'une voiture garée en plein milieu de la voie piétonne, rue Tonimarié, qui bloque le passage d'une personne en fauteuil roulant. Image inacceptable mais qui ne se répètera plus, car des potelets ont été installés tout au long de la voie pour empêcher que cette situation se renouvelle.

Mais nous devons reconnaître qu'au fond, on ne devrait pas être obligé d'en arriver là.

Qu'avec un peu plus de civisme, un peu plus de respect de l'autre, qu'il soit valide ou handicapé, on pourrait mieux vivre ensemble.

### Alors, on s'y met tous ?

Les places de parking réservées aux personnes handicapées, c'est décidé : on n'y stationne plus, même pas une minute pour prendre son pain.

Et les trottoirs, c'est pareil : on ne se gare plus dessus car ça bloque le passage des personnes qui les



empruntent, handicapés ou non, et ça les oblige à se mettre en danger en circulant sur la chaussée.

Et ça on n'en veut plus !







## Vaccination Covid



### Ne pas perdre courage...

Il est toujours difficile d'obtenir rapidement un rendez-vous, en raison de la forte demande et des stocks limités de vaccins. Mais il ne faut pas perdre espoir. Tous ceux qui le souhaitent pourront avoir un rendez-vous au fur et à mesure de la disponibilité des vaccins.

- par téléphone au numéro de la plateforme départementale **0 809 54 19 19** ou au numéro vert national **0 800 009 110**
- par internet : aller sur le site [www.sante.fr](http://www.sante.fr) et cliquer sur le département du Tarn
- il est aussi possible de prendre rendez-vous sur la plateforme **Doctolib**

### Vous n'arrivez toujours pas à avoir un rendez-vous...

N'hésitez pas à contacter la mairie au **05 63 55 40 47**. Nous ferons connaître votre situation aux services de la Préfecture qui suivront votre dossier.

## «Dépistage Covid» : le drive de Marssac toujours en action

**Sur rendez-vous,  
du lundi au vendredi  
de 12h30 à 13h30**

### Comment ?

Sur ordonnance, ou cas contact déclaré CPAM (SMS) ou sur démarche personnelle

### Où ?

A la salle de l'ancienne cantine, derrière la mairie de Marssac

Merci d'apporter :  
carte vitale, carte de mutuelle ou SMS  
Pour prendre rendez-vous :

**Tel : 05 63 53 23 63**

(Cabinet Infirmier  
rue de la Gare)

**Tel : 05 63 53 19 45**

(Cabinet Infirmier  
place du Barry)

**Port du masque  
obligatoire. Merci de  
respecter les heures de  
rendez-vous.**



## Fermeture de la déchetterie de Gaillaguès à Albi, jusqu'au 21 mars 2021

La déchetterie de Ranteil ayant rouvert, c'est maintenant au tour de la déchetterie de Gaillaguès de fermer ses portes pour des travaux de rénovation qui permettront un meilleur service pour les usagers.

Un nouvel accès va être créé afin de permettre des entrées-sorties séparées, ce qui permettra de gagner en fluidité lors des pics d'affluence. Cet aménagement permettra aussi une meilleure circulation des camions de service en charge de la manutention et du transport des bennes. Par ailleurs, deux nouvelles bennes seront installées sur le site : l'une pour le mobilier, l'autre pour les plâtres (plaques ou en poudre).

Le budget total de ces travaux, qui sont financés par l'Agglomération, est de 80 000€.



## Bon à savoir

### Quels déchets peut-on amener en déchetterie ?

On peut amener les objets encombrants, les gravats, les végétaux et déchets verts, le verre, le carton et papier, les bouteilles plastiques, les métaux, les déchets ménagers spéciaux, les piles et les batteries, les huiles de moteur, le mobilier, les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

### Je suis un particulier. Est-ce payant pour moi ?

Non, l'accès est gratuit pour les particuliers, quelle que soit la déchetterie de l'Agglomération dans laquelle vous vous rendez, qu'il s'agisse du site de Ranteil, de Saint-Juéry ou de Gaillaguès. On relève quelques 200 à 250 visites/jour par déchetterie et des pointes à 400 visites en été.

### Deux chiffres à retenir

13 065 tonnes : c'est le volume de déchets qui ont été collectés en 2019 dans les trois déchetteries de l'Agglomération.

80 % : c'est le pourcentage des déchets apportés en déchetterie qui sont recyclés.

## Une street-artiste a fait halte à Marssac

C'était le 9 février dernier. Le panneau d'expression libre, en face de la Poste, désespérément libre de toute annonce festive depuis plusieurs semaines, s'est vu ce jour-là reprendre un petit air allègre d'avant-covid grâce aux collages de Pascale Kutner, street-artiste tarnaise, adepte de l'art confiné dedans-dehors.

Un art qu'elle a également exprimé aux Cabannes, où elle réside, mais aussi à Albi et Gaillac, apportant alors gaieté et couleurs bienvenues dans la grisaille culturelle actuelle.

Merci Madame pour cette fenêtre ouverte à la vie.



## Zak Auto, un nouveau garage à Marssac

Ce nouveau garage de réparation automobile a ouvert le 18 Janvier dernier, au 32 rue de la Violette.

Aménagé sur une surface de 320m<sup>2</sup>, ZAK AUTO vous accueille du lundi au vendredi de 10h à 20h (hors couvre-feu COVID 19), pour toutes réparations ou entretiens de vos véhicules.

A votre disposition, une salle d'attente chaleureuse, une équipe professionnelle conviviale et réactive ainsi que des véhicules de courtoisie sur réservation pour ceux qui le souhaitent.

Contact : 05 31 23 55 81 ou 06 16 40 25 75



## Du côté de l'école

## La culture malgré le virus



Anne EBERWEIN @EberweinAnne · 6 min

La culture malgré le virus! Les élèves de l'école de Marssac @actoulouse , @DSDEN81 vêtus pour la circonstance, munis de leur billet assistent au spectacle depuis leur salle de classe. Belle initiative @TheaVilleParis 🌞 danseurs 👉 enseignants



La municipalité remercie Madame Eberwein, Inspectrice de l'Education Nationale, qui a assisté à ce spectacle et nous a posté le tweet ci-dessous.

« Cette manifestation de grande qualité, en forme de respiration et d'espoir pour les élèves et leurs enseignants, n'aurait pas été possible sans la qualité de l'équipement que la municipalité a mis à disposition des classes.

Soyez-en, ainsi que votre équipe, pleinement remerciée.

Anne Eberwein »

## Assemblée Générale de l'association Cmonécole



L'Assemblée Générale de l'association Cmonécole, qui rassemble les représentants élus des parents d'élèves, s'est tenue le samedi 13 février, en comité réduit en raison des conditions sanitaires.

Bien que celles-ci aient freiné les activités prévues l'année dernière, de nombreux parents d'élèves nous ont rejoints cette année et le bureau de l'association a été partiellement renouvelé. Les parents d'élèves élus sont toujours plus motivés pour proposer des projets autour de l'école et des familles, si les conditions sanitaires le permettent : reconduire et améliorer l'organisation de l'achat groupé de fournitures, organiser un événement d'accueil des nouvelles familles arrivant à l'école la semaine de la rentrée (annulé l'année dernière), proposer des actions autour du développement durable (potager, déplacements doux, tri des déchets, etc.).

**Cmonécole – Association des parents d'élèves de Marssac sur Tarn**

contact@parent-marssac.info  
facebook : parents.marssac

## Et encore plus de projets



Un travail autour de l'histoire des blasons, réalisé avec les élèves de CE2-CM, CM1, CM1-CM2 et CM2, avec l'aide d'une intervenante des archives départementales du Tarn.



Un projet danse animé par Aimée-Rose Rich qui a concerné les classes de l'élémentaire du CE1 au CM2 en novembre et décembre.



## Et un autre projet : danser à la maternelle

Cette année, les classes de l'école maternelle ont participé à des séances de danse proposées par Claire Cauquil de la Compagnie «Les âmes fauves».

C'est une danseuse et chorégraphe qui a fait découvrir la danse contemporaine aux enfants : ces derniers ont appris à s'exprimer avec leur corps.

Pour clôturer ces séances, Claire est venue avec Olivier, un autre danseur de la Compagnie : ils ont offert un petit spectacle aux enfants, puis ils leur ont proposé de venir danser avec eux !

Ce fut un beau moment de danse et de partage.



## Les élèves ont repris le chemin de l'école...

La rentrée est faite. Les habitudes ont été reprises. Les enseignants et les agents ont repris les bons gestes, suivant en cela les protocoles sanitaires mis en place. Et vous ? Avez-vous repris de bonnes pratiques après ce break de quinze jours ? Distanciation, lavage de mains fréquent, aération...

Bien que cette pandémie ressemble de plus en plus à «un jour sans fin», il nous faut, ensemble, continuer à se protéger pour protéger les autres.

Nous vous souhaitons une belle rentrée à toutes et à tous.



## Centre chorégraphique Duolab, la suite...

Malheureusement, les projets de ce début d'année n'ont pu aboutir en raison du contexte sanitaire... C'est avec impatience que les élèves attendent la réouverture de la Scène Nationale d'Albi qui promettait un beau programme de spectacles...

Aussi, c'est avec regret que l'association a dû annuler la Masterclass prévue le dimanche 7 mars avec Kyini, professeur toulousain... Celle-ci sera bien évidemment reportée. La date vous sera communiquée dès que les cours pourront reprendre tout à fait normalement.

Pour la énième fois, les cours de danse pour les mineurs ont été suspendus suite à la publication d'un décret paru durant les vacances scolaires. C'est un nouveau coup dur pour l'équipe du Centre Chorégraphique DuolaB qui tente de trouver de nouvelles solutions pour continuer à faire danser ses adhérents, autrement... Mais, il est important de rester positifs durant cette période incertaine pour tous !



**C'est pourquoi, malgré ce contexte, les professeurs et leurs élèves ont grand espoir de pouvoir vous présenter leur spectacle de fin d'année le samedi 3 juillet à 21h à la Maison de la Musique de Cap Découverte !** Ce spectacle sera placé sous le signe de la positivité. En effet, cette année, et contrairement aux spectacles que vous avez l'habitude de voir au sein de l'association, vous n'assisterez pas à une histoire créée de toutes pièces pour la scène. Les élèves se produiront sur scène afin de vous faire partager leur propre histoire, leurs ressentis, leurs sentiments sur ce que nous avons traversé jusqu'à présent, et tout cela dans une grande bulle de positivisme et de réalisme !

Il est important de ne retenir que le meilleur ! Parce que, oui, il y a de belles choses à retenir de cette année et nous avons bien besoin de nous remémorer tout cela pour garder le sourire... et quoi de mieux que de le faire en dansant !

Au cours de ce spectacle s'entremêleront plaisir, partage, humour, poésie et émotion pour le plus grand bonheur des élèves et de leurs professeurs. Cela fait des mois que les élèves n'ont pas pu se produire sur scène, alors ce spectacle vous promet d'être riche en passion grâce à l'immense motivation et l'envie de toute l'équipe et des danseurs.

Cette idée est un réel parti pris qui permettra aux élèves d'exprimer et d'extérioriser ce qu'ils ont sur le cœur, alors laissons-les se livrer et ils sauront vous donner le meilleur d'eux-mêmes sur la belle scène de la Maison de la Musique.

En attendant, beaucoup de travail attend encore les professeurs et leurs danseurs, et tous ces changements ne les empêcheront pas de vous préparer une belle soirée... Les cours continuent malgré tout, et ce, dans une très bonne dynamique !

**Pour toutes demandes de renseignements/inscriptions, contactez-nous : [duolab.tempsdanse@gmail.com](mailto:duolab.tempsdanse@gmail.com) ou par téléphone au 06.44.24.69.80.**

**Vous pouvez également suivre toutes les actualités de l'école sur le site :**

**[www.duolab-tempsdanse.fr](http://www.duolab-tempsdanse.fr)**

**Facebook : Centre Chorégraphique DuolaB**

**Instagram : @centre\_choregraphique\_duolab**

## Qu'on se le dise...



Le printemps est là, l'herbe pousse... il faut tondre !

Les travaux bruyants sont autorisés uniquement aux horaires suivants :

**Du lundi au vendredi**

9h à 12h - 14h à 20h

**Le samedi**

9h à 12h - 15h à 20h

**Le dimanche et jours fériés : 10h à 12h**



**Chuuut !**



**- CONSEIL MUNICIPAL n° 21/01 -**

Compte-rendu de séance  
Séance du 08 février 2021  
19 h

L'an deux mille vingt et un et le huit février, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle polyvalente en raison de la crise sanitaire, sous la présidence de Madame Anne-Marie ROSÉ, Maire.

**Présents :** Anne-Marie ROSÉ, Maire.  
Jean-Pierre CASSAGNES, Myriam DELARUE,  
Dominique FERRIÈRE, Joël LOUP, Thierry MALLÉ et  
Lydie PICARONIE, Adjointes.

Charlotte ANDRÉ, David BITON, Marie-Véronique DROUARD-GUIET, Michel GASC, Véronique GUITTARD, Pierre MAZURIER, Sabine MEKHFI, Laurence MOULIS, Gilbert ROCHE, Philippe SARDA, Thierry STÉFANON, Mireille VAUR, Conseillers Municipaux.

**Absents excusés et représentés :**  
Fanny BOULZE représentée par Anne-Marie ROSÉ  
Jean GUILHEM représenté par Gilbert ROCHE  
Mélania RAMOS représentée par Thierry STÉFANON

**Absents excusés :** Pascal PECHARMAN

**Secrétaire de séance :** Lydie PICARONIE

**Date de convocation :** 3 février 2021

Approbation du procès-verbal de la séance du 14 décembre 2020  
Le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

**ORDRE DU JOUR****Finances**

- 1 - Durée d'amortissement fonds de concours versé à la C2A
- 2 - Protocole d'accord transactionnel
- 3 - Réhabilitation de la salle des fêtes : demandes de subvention
- 4 - Développement des équipements sportifs de proximité : demandes de subvention
- 5 - Demande de subvention DETR Borne incendie

**Personnel**

- 6 - Animation Conseil Municipal Jeunes

**Urbanisme**

- 7 - Enquête publique
- 8 - Convention pour l'intégration des voiries du lotissement «les tilleuls»
- 9 - Intégration des voiries du lotissement « l'Orée du Bois »

**1 - FONDS DE CONCOURS VERSE A LA C2A - DUREE D'AMORTISSEMENT**

Présenté par Monsieur Jean-Pierre CASSAGNES, adjoint en charge des finances.

**DELIBERATION**

La commune a versé un fond de concours de 31 000 € à la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois pour les travaux de voirie de la rue du Nord, en 2019.

Il convient d'amortir comptablement cette somme à compter de 2020.

Il est proposé au Conseil Municipal de fixer la durée d'amortissement de cette opération à 10 ans.

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé ci-dessus et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE la durée d'amortissement de 10 ans pour ce fonds de concours.

**2 - PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL**

Présenté par Monsieur Jean-Pierre CASSAGNES, adjoint en charge des finances.

**DELIBERATION**

La SAS Acte's a initié un projet de construction de 21 logements sociaux, rue les Lizes, porté par la SCCV Marssac Les Lizes, promoteur de l'opération.

Dans le cadre de l'instruction du permis de construire, il apparaît que la viabilisation du terrain d'assise du projet nécessite une extension des réseaux. Les coûts annoncés par les gestionnaires de ces réseaux représentent 64 090 € TTC, qui devraient être à la charge de la commune, sauf conclusion d'un protocole accepté par les deux parties.

La société SCCV Marssac les Lizes ayant donné son accord, il est proposé au Conseil Municipal de signer un protocole d'accord transactionnel avec ladite société afin qu'elle prenne en charge le coût total de la viabilisation, hors coût de l'installation d'une borne d'incendie prise en charge par la commune (4 041 € TTC)

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé ci-dessus et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE les termes du projet de protocole d'accord transactionnel

- AUTORISE Madame le Maire à signer le protocole d'accord transactionnel convenu entre la ville de Marssac et la société SCCV Marssac les Lizes.

**3 - REHABILITATION DE LA SALLE POLYVALENTE - DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Présenté par Monsieur Jean-Pierre CASSAGNES, adjoint en charge des finances.

## DELIBERATION

La salle polyvalente de Marssac a été construite en deux temps : dans les années 60/70 pour le bâtiment initial et dans les années 80 pour la partie extension. C'est une salle ancienne, très mal isolée et insonorisée, qui se révèle au cours du temps de moins en moins attractive pour les associations et la population du village.

La commune souhaite donc engager d'importants travaux de réhabilitation sur le plan acoustique, esthétique et énergétique.

Le coût prévisionnel de cette opération s'élève à 1 090 814 € HT

Cette opération est susceptible de bénéficier de subventions de l'État (DSIL), du Département et de la Région (demande faite dans le cadre du contrat Bourgs Centres Occitanie).

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

### Dépenses

Travaux de rénovation énergétique	911 900
Travaux d'amélioration	86 100
Maitrise d'œuvre rénovation énergétique	83 412
Maitrise d'œuvre amélioration	9 402

**Total HT 1 090 814**

### Recettes

DSIL	1 090 814	40%	436 326
Département	1 090 814	20%	218 163
Région	995 312	25%	248 828
Commune			187 498

**Total 1 090 814**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE le plan de financement ci-dessus,
- AUTORISE madame le Maire à déposer les dossiers de demandes de subventions correspondants et à signer toute pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

## 4- DEVELOPPEMENT DES EQUIPEMENTS SPORTIFS DE PROXIMITE - DEMANDE DE SUBVENTIONS

Présenté par Monsieur Jean-Pierre CASSAGNES, adjoint en charge des finances.

## DELIBERATION

Après la réalisation du complexe omnisports, projet sportif phare de notre commune, l'objectif est de poursuivre notre politique d'équipements sportifs pour répondre aux besoins des associations sportives, des scolaires et de la population en général et de renforcer l'attractivité de notre territoire.

Ce projet de développement des équipement sportifs

concerne à la fois :

- Les installations sportives du Marssac RSRDT : déconstruction des vestiaires/sanitaires et des tribunes – Construction de nouveaux vestiaires/sanitaires et nouvelle tribune – installation d'un gazon synthétique sur le terrain d'honneur.
- des installations sportives et de loisirs complémentaires à usage libre : construction d'un skate-park béton en remplacement du skate-park actuel – installation d'un city stade, création d'un parcours fitness (6 agrès).

Au vu de l'envergure du projet global, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Madame le Maire à déposer une demande de subventions auprès de l'État (DETR), du Département, de la Région et de l'ANS.

A ce jour, le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

### Dépenses

Terrains de sport

MO - CT - SPS - Géomètres etc..	91 776
Travaux vestiaires	455 000
Travaux tribunes	223 500
Gazon synthétique	663 132
Travaux imprévus 5 %	33 925
Citypark - Skate park	
Honoraires M.O - topo - géotech	39 500
Travaux	315 000
Divers	
Parcours fitness (6 agrès installés)	6 800

**Total HT 1 828 633**

### Recettes

DETR	35%	640 021
ANS (zone terrain sports)	15%	215 011
Région	15%	274 295
Département	20%	365 727
Commune		333 579

**Total 1 828 633**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE le plan de financement
- AUTORISE Madame le Maire à déposer une demande de subvention auprès de l'État (DETR), du Département, de la Région et de l'Agence Nationale pour le Sport

## 5 - BORNE INCENDIE - DEMANDE DE SUBVENTIONS

Présenté par Monsieur Jean-Pierre CASSAGNES, adjoint en charge des finances.

## DELIBERATION

La commune doit installer une borne incendie au droit de la future résidence de logements sociaux de la rue les Lizes. Le devis de cette installation se monte à 3 367.50 € HT, soit 4 041 € TTC.



Il est proposé au Conseil Municipal de déposer une demande de subvention auprès de l'État au taux de 50 % dans le cadre de la DETR.

Le plan de financement s'établit comme suit :

<b>Dépenses</b>	
Borne incendie + MO	3 367.50
<b>Total HT</b>	<b>3 367.50</b>
<b>Recettes</b>	
DETR 50 %	1 683.75
Commune	1 683.75
<b>Total</b>	<b>3 367.50</b>

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE le plan de financement ci-dessus
- AUTORISE Madame le Maire à déposer une demande de subvention auprès de l'État, dans le cadre de la DETR.

## 6 - ANIMATION DU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Présenté par Madame Lydie PICARONE, adjointe en charge de l'enfance, du social, de la solidarité et du handicap.

### DELIBERATION

Chaque année, le Conseil Municipal autorise le recrutement d'un vacataire pour l'animation du conseil Municipal Jeunes. Le planning prévisionnel d'animation fait apparaître un besoin de 100 heures maximum pour l'année 2021. Il est proposé au conseil municipal d'autoriser Madame le Maire à signer un contrat de vacation dans les mêmes termes que les années précédentes.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- AUTORISE Madame le Maire à signer un contrat de vacation dans les mêmes termes que les années précédentes, pour l'année 2021.

## 7- ENQUETE PUBLIQUE

Présenté par Monsieur Joël LOUP, adjoint en charge de l'urbanisme, de la sécurité civile et de la sécurité des données.

### DELIBERATION

Par délibération du 14/10/2019, la commune a décidé de déclasser du domaine public une raquette de retournement de 304 m<sup>2</sup>, située rue Louise Weiss dans la ZAC du Bourdelas. Cette raquette était initialement incluse dans la parcelle n° 742 section AA d'une superficie totale de 3022 m<sup>2</sup>. Conformément à l'article L.141.3 du code de la voirie routière, ce déclassement n'a pas donné lieu à enquête publique de la part de la mairie. Il est précisé par ailleurs que le promoteur du projet s'est engagé

à octroyer une servitude de passage au seul voisin impacté par ce déclassement afin qu'il puisse accéder sans problème à sa propriété.

La vente des derniers lots disponibles dans la ZAC (lots n° 732 à 737) doit permettre la construction d'une pharmacie et de locaux professionnels annexes. Cependant le notaire en charge de la vente exige qu'il y ait une enquête publique concernant le déclassement de la raquette de retournement. Le dossier est donc bloqué depuis plusieurs semaines.

Afin de régler au plus vite la vente de ces tous derniers lots de la ZAC du Bourdelas il est proposé au conseil municipal d'autoriser Madame le Maire à procéder à l'enquête publique exigée.

Entendu le présent exposé, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- AUTORISE Madame le Maire à procéder à l'enquête publique, à nommer un commissaire enquêteur et à signer tout document afférent à ce dossier.

## 8 - CONVENTION DE TRANSFERT PREALABLE DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL ET INTERCOMMUNAL

Présenté par Monsieur Joël LOUP, adjoint en charge de l'urbanisme, de la sécurité civile et de la sécurité des données.

### DELIBERATION

La Société SAS AC-Développement représentée par M. Cédric MOUYSSET a réalisé le lotissement « les Tilleuls » autorisé par arrêté du Maire du 12/03/2020, sur un terrain référencé sur les parcelles section AN n°34 et AM n°77, au bout de la placette de la rue des Rosiers.

A ce jour, Monsieur MOUYSSET demande que la mairie reprenne les espaces communs du lotissement dans le domaine public. Une convention serait nécessaire pour préciser les termes de ce transfert dans le domaine public communal et intercommunal. Les espaces communs concernés par ce transfert sont :

- Voie de desserte d'une superficie approximative de 2 023 m<sup>2</sup>
- Aires de stationnement communes pour environ : 140 m<sup>2</sup>
- Espaces verts d'une contenance d'environ : 1057 m<sup>2</sup>
- Agrandissement du bassin existant : 470 m<sup>2</sup>
- Réseaux divers : eau potable, assainissement, éclairage public, TIC.

Soit une superficie totale approximative de 3 690 m<sup>2</sup>. Il est rappelé que le transfert n'aura lieu qu'une fois l'intégralité des 19 lots construits (dépôt de la DAACT des 19 permis de construire pour un ou plusieurs logements faisant foi).

La convention proposée est annexée à la présente délibération.

Considérant la demande présentée par Monsieur MOUYSSET ;

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé ci-dessus et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ACCEPTE la cession à titre gratuit des parcelles ;
- ACCEPTE la convention présentée ci-jointe ;
- RAPPELLE que les frais notariés afférents à cette cession seront à la charge du cédant ;
- AUTORISE Madame le Maire à signer la convention présentée ;
- AUTORISE Madame le Maire à signer l'acte authentique à venir ainsi que toutes les pièces relatives à la réalisation de cette opération.

## 9 - TRANSFERT DE PARCELLES PRIVEES VERS LE DOMAINE PUBLIC : IMPASSE DE L'OREE DU BOIS

Présenté par Monsieur Joël LOUP, adjoint en charge de l'urbanisme, de la sécurité civile et de la sécurité des données.

### DELIBERATION

En application de l'article L 141-3 du Code de la Voirie Routière, il est proposé à l'assemblée de délibérer sur le classement dans le domaine public de la voirie du lotissement de l'Orée du Bois, qui a fait l'objet d'un permis d'aménager, accordé en date du 20/02/2012 à la Patrimoine languedocienne SA HLM.

Considérant que l'ensemble des lots sont vendus et bâtis,  
Considérant l'intégration au domaine public de la Communauté d'agglomération de l'Albigeois,  
Conformément à la délibération n° 2014/1/5 relative à la règle de transfert de voirie,  
Vu l'avis favorable émis par le service voirie de

communauté d'agglomération de l'albigeois ;

Il est proposé le transfert dans le domaine public des parcelles référencées comme suit :

- Voirie : AD 322 d'une surface de 1 344 m<sup>2</sup> et AD 352 d'une surface de 9m<sup>2</sup>
  - Les trottoirs et places de stationnement : AD 325 d'une surface de 460m<sup>2</sup>
  - Les espaces verts : AD 351 d'une surface de 878 m<sup>2</sup>
  - Les aires de présentation des ordures ménagères: AD 326 d'une surface de 12m<sup>2</sup> et AD 328 d'une surface de 11m<sup>2</sup>
  - Le transformateur électrique : AD 327 d'une surface de 20 m<sup>2</sup>
- d'une superficie totale de 2 734 m<sup>2</sup>.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ACCEPTE le transfert amiable, à titre gratuit, des parcelles section AD numéros 322, 325, 326, 327, 328, 351 et 352 ;
- DEMANDE le classement d'office des parcelles section AD numéros 322, 325, 326, 327, 328, 351 et 352 dans le domaine public conformément au plan ci-joint ;
- AUTORISE Madame le Maire à signer l'acte notarié à intervenir ainsi que toutes les pièces relatives à la réalisation de cette opération.

La séance est levée à 20h

## Cérémonie commémorative du 19 Mars 1962



**Se souvenir** : la loi du 6 décembre 2012 a institué le 19 mars, date anniversaire du cessez le feu en Algérie, journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



Cérémonie de mars 2019

**Nous vous donnons rendez-vous  
dimanche 21 mars à 11h30**

**au monument aux morts pour la  
cérémonie commémorative  
du 19 mars 1962**

*L'organisation de cette commémoration est susceptible d'être modifiée en fonction de l'évolution de la pandémie et des mesures sanitaires. Renseignez-vous en Mairie.*



# Centre artistique Ambiance Scandale

**Ferme, réouvre, referme. C'est à ne plus rien y comprendre...**

Le 18 janvier on nous annonce que nous devons fermer nos portes et le 19 nous pouvons les réouvrir! Le centre artistique n'a donc finalement pas fermé ses portes et a aménagé ses horaires afin que les 30 cours de la semaine soient maintenus. Les cours de jumping fitness adultes ont repris en extérieur pour le plus grand bonheur de nos 60 jumppeuses !

Les deux locaux dédiés à l'art du Centre Artistique ont tourné à plein régime du lundi au dimanche en présentiel et en zoom pour les majeurs.

Le jeudi 18 février un décret est tombé et nous devons fermer le Centre Artistique. Mais à chaque problème une solution.



Nous avons décidé de maintenir les cours en extérieur. L'Intermarché du Sequestre a fait preuve de solidarité en mettant à notre disposition leur parking couvert pour que nous puissions continuer les cours. En espérant que la mairie de Marssac puisse nous laisser faire les cours en extérieur sous les préaux de l'ancienne école.



Soucieux de toujours proposer le meilleur à nos élèves et de les remercier pour leur investissement sans faille, le Centre Artistique leur a offert, le 28 janvier, un cours de danse privé avec Jerky Jessy, professeur de Hip hop dans les plus grandes écoles de Paris, danseur et chorégraphe de Shym, du jeu Just Dance et tant d'autres.

Le Centre Artistique reste ouvert pendant les vacances de février et a préparé des surprises pour ses élèves avec Le Scandal Shop qui a fait sensation. Chaque élève, du plus petit au plus grand, a eu son t-shirt à l'effigie du studio et nous avons offert à chacun un scandaleux masque en tissu.

Nos élèves sont partis en stage au centre de danse James Carlès à Toulouse durant ces vacances.

**La date de notre gala au grand théâtre des Cordeliers à Albi est le dimanche 4 juillet. Nous avons hâte de vous présenter notre comédie musicale scandaleuse.**

Nous allons publier, le 16 de chaque mois, sur nos réseaux, jusqu'au gala, un bout de l'histoire de scandaleuse et vous découvrirez la suite sur scène.

**Suivez-nous sur les réseaux sociaux**  
**Insta : centre\_arts\_ambiancescandale**  
**FB: Studio Ambiance Scandale**  
**Infos : ambiance.scandale@outlook.fr**

## Rejoignez le Marssac Florentin Aussac Tennis Club

En ces temps de crise sanitaire, la pratique sportive reste limitée. Mais heureusement, les courts de tennis extérieurs permettent aux licenciés du Marssac Florentin Aussac Tennis Club de profiter des joies du tennis.

En famille ou entre amis, le plaisir est maximal avec la promesse de passer un bon moment, tout en respectant les gestes barrières, bien sûr.

Alors rejoignez le Marssac Florentin Aussac Tennis Club et profitez des installations.

**Renseignements au 06 87 13 45 04.**



## 14<sup>ème</sup> édition de la Semaine de l'Eau

**Eau et innovation, comment mieux gérer son utilisation ?**



C'est là tout l'objectif de la 14<sup>ème</sup> édition de la Semaine de l'Eau, organisée par l'Etablissement Agro-environnemental du Tarn, auxquels s'associent les EPL du Gard et de la Lozère.

Cette semaine se déroulera du 15 au 20 mars 2021. Elle proposera à un large public des ateliers, expositions, conférences et visites propres à les sensibiliser à une gestion durable de l'eau.

### Quelques éléments du programme tout public

#### Lundi 15 mars

**15h-17h** : Albi et visioconférence - Conférence «Eau, agriculture et innovations» Agence de l'Eau Adour-Garonne. Contact : nicolas.alvarez@educagri.fr & karine.carlier@educagri.fr

**A partir de 18h** : Albi Agro-Café : «La question de l'eau en Laponie» Rencontre-débat avec Guy Mercadier, explorateur, autour du documentaire «DébâKle» Contact : isabelle.villebrun@educagri.fr & claire.latil@educagri.fr

#### Mercredi 17 mars

**8h30-12h30** : Jeux sur le thème de l'eau proposés aux primaires, collégiens et tout public, en partenariat avec la Ludothèque la Marelle d'Albi. Contact : ludovic.costey@educagri.fr

**14h-16h30** : Relais pédestre et découverte de la Zone Humide de Fenlabour. Contact : karine.carlier@educagri.fr & daniel.polo@educagri.fr

#### Jeudi 18 mars

**Journée des Métiers de l'Eau. 9h-12h** - Ateliers-conférences Innovations dans le domaine de l'eau et métiers associés. **14h-17h** - Stands de Professionnels. Contact: nicolas.alvarez@educagri.fr & karine.carlier@educagri.fr

**Plus de renseignements : [www.tarn.educagri.fr](http://www.tarn.educagri.fr)**

*Attention les activités peuvent évoluer en fonction du contexte sanitaire.*

## Numéros utiles



Mairie de Marssac	05 63 55 40 47
Gendarmerie	17
Samu	15
<i>ou le 114 pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre</i>	
Samu Social	115
Pompiers	18
EDF (service dépannage)	0810 33 30 81
Sécurité/Urgence Gaz GRDF	0800 47 33 33
Chenil Communautaire	05 63 38 38 24
Déchèterie de Ranteil	05 63 38 59 80
Déchèterie de Gaillaguès	05 63 46 20 98
Alcooliques anonymes	05 63 35 66 17
Alzheimer Info	0811 112 112
Cancer Info Service	0810 810 821
Croix Rouge Ecoute	0800 858 858
Dons d'organes et de moelle osseuse	0800 20 22 24
Drogues Info Service	0800 23 13 13

## Coronavirus Covid-19

**0 800 130 000**

Ecoute Alcool	0811 91 30 30
Ecoute Cannabis	0811 91 20 20
Ecoute Handicap moteur	0800 500 597
Ecoute Infos Sclérose en plaques	0800 854 976
Enfance et Partage	0800 05 12 34
Protection et Assistance aux personnes âgées	0800 020 528
Sida Info Service	0800 840 800
SOS Amitié	05 63 54 20 20
SOS Enfants disparus	0810 012 014
Suicide Ecoute	01 43 39 40 00
Tabac Info Service	0825 309 310
Violence Conjugale Femmes	01 40 33 80 60
Viols Femmes Informations	0800 05 95 95
Allo Enfance maltraitée	0800 559 557
Docteur nuit urgence et week end	3966
<b>Enfance en danger</b>	<b>119</b>
<b>Femmes victimes de violences</b>	<b>3919</b>
<b>Harcèlement scolaire enfants parents</b>	<b>3020</b>



# LA PAGE D'APRÈS IBI !

Plus d'idées pour cuisiner, pour lire, pour occuper les enfants...

Envoyez-nous tout ce que vous auriez envie de partager avec les Marssacoises et les Marssacois... Chaque mois nous relayerons vos suggestions.

## Un bon livre à conseiller

(faites-nous un petit résumé et une critique)

## Un film ou une série à proposer

(faites-nous un petit résumé et une critique)

## Un jeu vidéo.

N'oubliez pas de préciser l'histoire, l'âge requis et votre commentaire.

## Des sites internet

qui peuvent intéresser le plus grand nombre.

## Des adresses pratiques

à côté de chez vous.

## Des entreprises de proximité

qui apportent des services innovants (en rapport aux contraintes que la pandémie nous impose)

## Une recette

que vous avez découverte pendant le confinement et que vous avez envie de partager.

**Blagues, coloriages** pour les enfants... nous publierons !

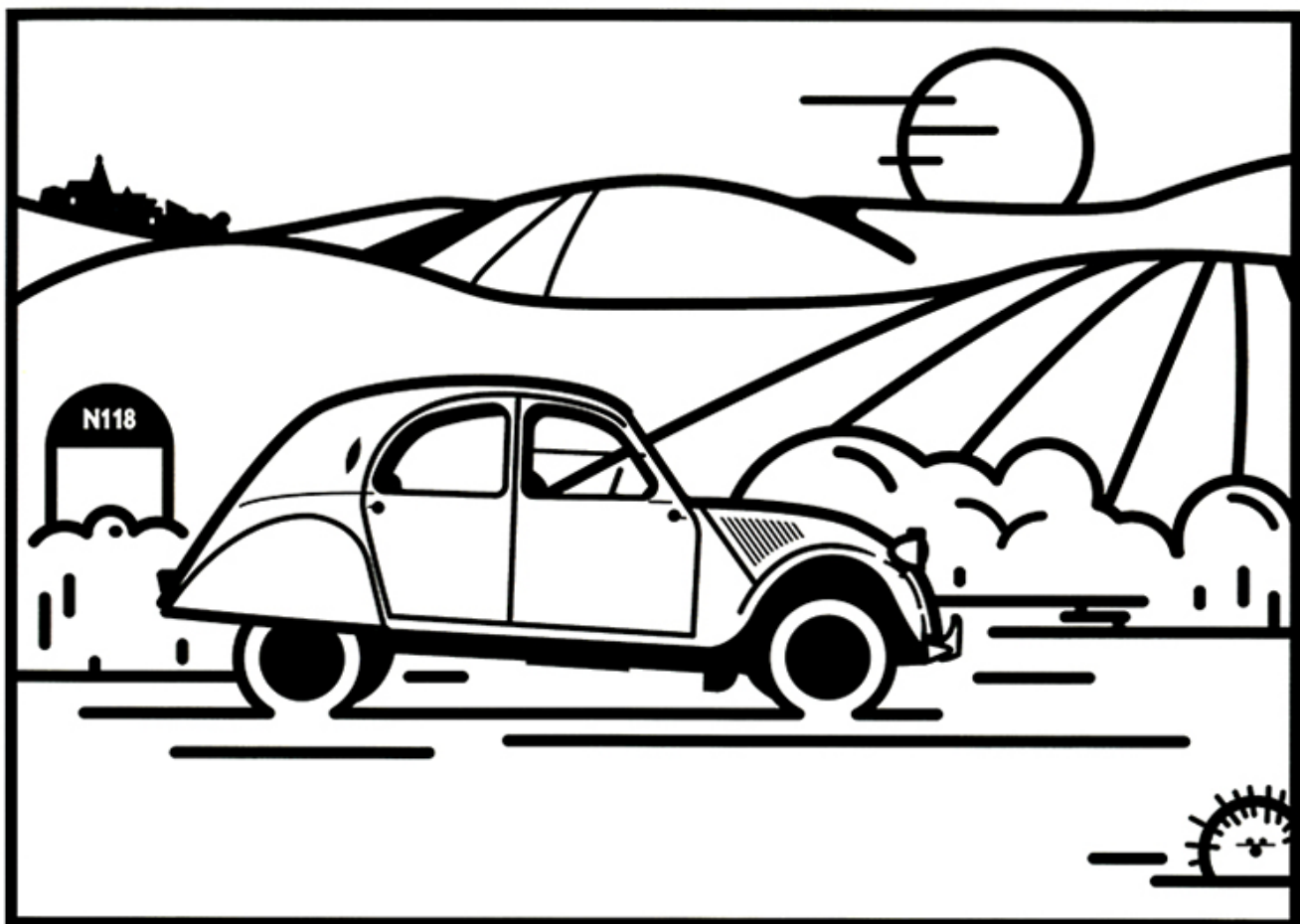
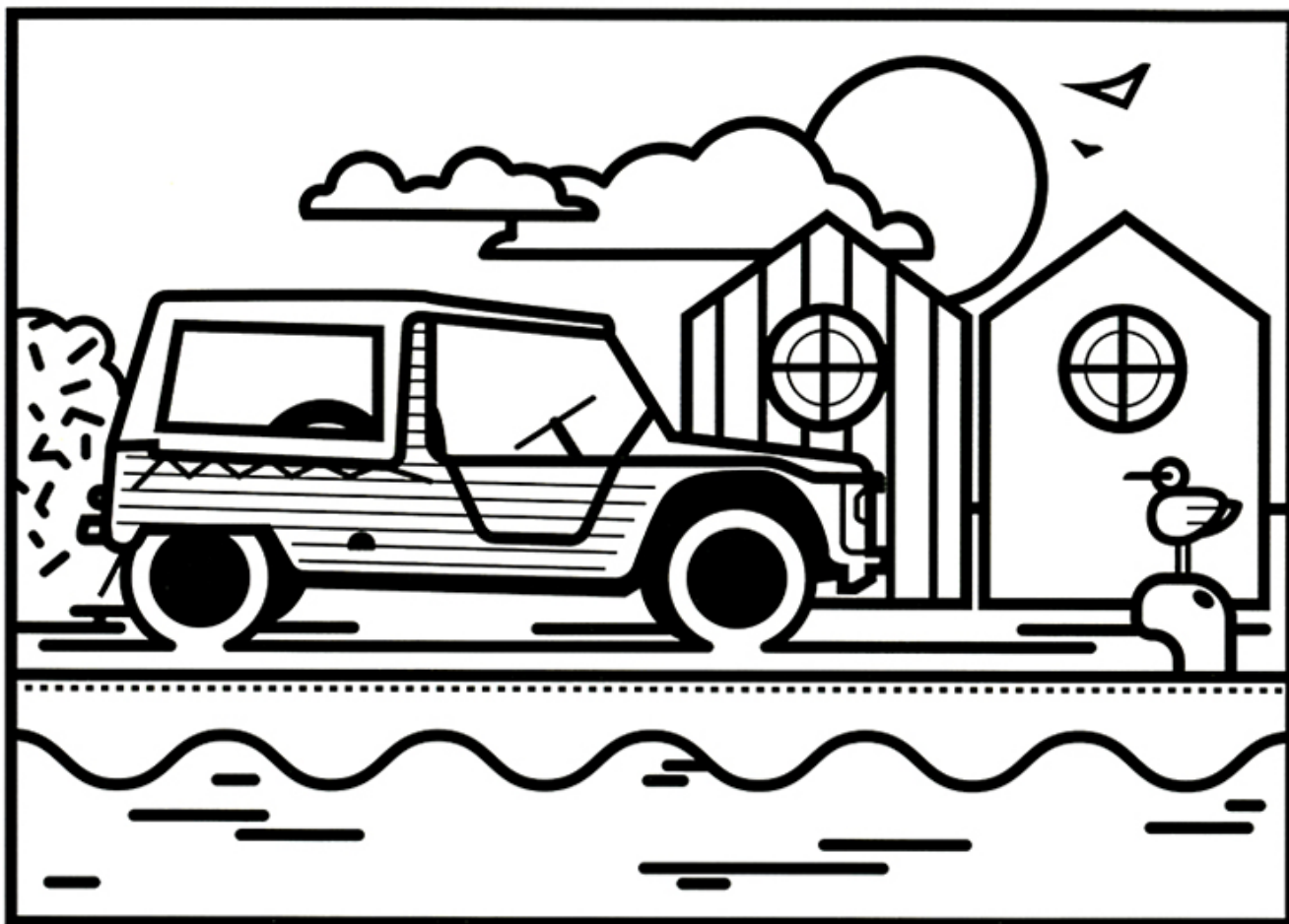
Bref tout ce qui peut se partager.

Pensez aux personnes seules. C'est ensemble, soudés, que nous passerons au mieux cette période.

**communication@marssac-sur-tarn.fr**

*Ce mois-ci, Jean Claude Sapierre nous a fait parvenir des modèles coloriages pour enfants. Merci à lui et à vos crayons de couleur !*

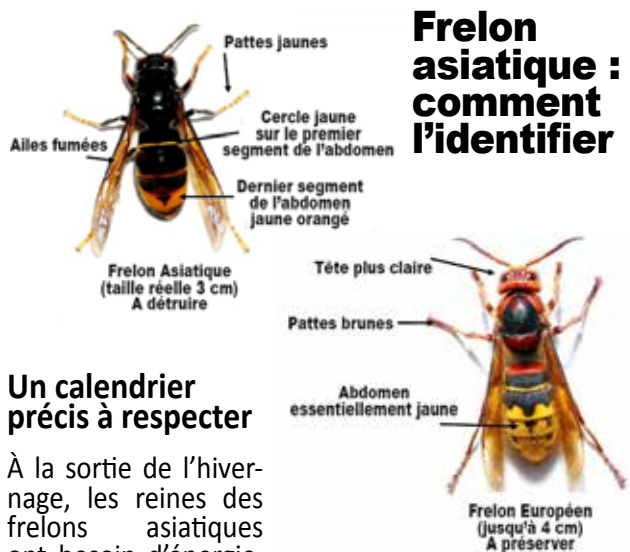




— **Des solutions contre les nuisibles**

# Le frelon asiatique est toujours là, c'est le moment de piéger...

De février à mai, c'est la saison pour piéger les fondatrices, c'est-à-dire les reines des frelons asiatiques. Le piégeage constitue une des deux actions prioritaires en matière de lutte contre le frelon asiatique. Bien conduit, il est aujourd'hui le moyen le plus efficace de régulation de la population.

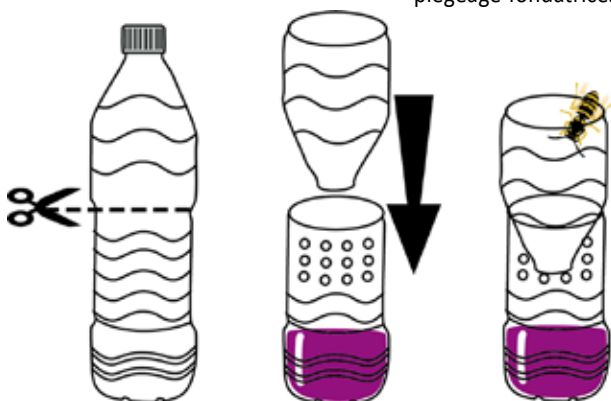


## Un calendrier précis à respecter

À la sortie de l'hivernage, les reines des frelons asiatiques ont besoin d'énergie, elles se mettent à la recherche de sucre. C'est le moment de commencer le piégeage. Il faut toutefois respecter le calendrier suivant :

- De la mi-février à la fin mars, le piégeage doit être pratiqué à proximité des nids de l'année précédente. Il est très important de limiter la capture à ces zones afin d'éviter de piéger d'autres insectes.
- En avril, mai et jusqu'à la mi-juin, le piégeage doit être étendu sur les sites attractifs tels que le rucher, les tas de hausses, le compost, les lieux de stockage des fruits et légumes, les déchetteries... Tout le monde a un rôle à jouer !

Référence article <https://blog.icko-apiculture.com/piégeage-fondatrices/>



Il existe de nombreux modèles de pièges. A fabriquer soi-même ou à acheter dans le commerce.

# Avec l'arrivée des beaux jours, arrivent aussi les moustiques...



Pour se protéger des piqûres il y a quelques règles simples. Mais pour éviter les produits chimiques et les moustiquaires, il existe des moyens naturels : favoriser l'habitat des prédateurs.

## Deux exemples

**1/ Installer des nichoirs à mésanges.** A fabriquer soi-même ou à acheter tout fait. On trouve de nombreuses références et explications sur le Net.



## 2/ Favoriser l'installation de chauves-souris.

Méconnues, décriées, la Pipistrelle est pourtant une redoutable tueuse de moustiques. En favorisant son installation à proximité de votre habitation, vous vous en ferez une alliée précieuse dans la lutte contre les moustiques.



Là encore, on trouve de nombreux conseils de fabrication et de pose sur le Net.





**Drôle, belle, surprenante, dérangeante... la photographie est au cœur de nos vies.**

M. Sylvain Julien, photographe amateur, a saisi sur cette photo les voeux de l'Atipyc. Nous avons décidé de les partager avec vous tous.

Si vous aussi vous souhaitez partager avec les Marssacoises et les Marssacois un ou des clichés que vous avez réalisés, n'hésitez pas !

[communication@marssac-sur-tarn.fr](mailto:communication@marssac-sur-tarn.fr)

## Nouveau : une aire de covoiturage à Marssac

Plusieurs fois annoncée, plusieurs fois remise à plus tard, la toute nouvelle aire de covoiturage de Marssac a aujourd'hui belle allure. Immédiatement située en sortie de Marssac, à l'entrée de la ZAC Eco2Rieumas, elle permet de garer gratuitement sa voiture à proximité immédiate de l'autoroute pour gagner, en covoiturage, la région toulousaine.

Elle dispose de 122 places de parking voitures, dont cinq places pour les personnes à mobilité réduite et des places pour les vélos. Un abri permet aux passagers du covoiturage de patienter assis et protégés de la pluie et du soleil.

Cet équipement a été financé par l'agglomération de l'Albigeois dans le cadre de l'aménagement de la ZAC.



## Jours de collecte des déchets à Marssac



**Le mercredi**, ramassage des déchets ménagers (container marron) uniquement.

**Un jeudi sur deux**, ramassage des déchets recyclables dans le nouveau container jaune. Attention : les habitants du secteur 1 sont collectés les semaines impaires. Les habitants du secteur 2 sont collectés les semaines paires.

Pour mieux vous repérer sur les dates des jeudis, **un calendrier peut vous être fourni en Mairie.**

**Vous avez des questions ?** Contactez l'accueil de la mairie au 05 63 55 40 47 ou le service gestion des déchets de l'Agglomération au 05 63 76 06 07.

Informations disponibles aussi sur le panneau lumineux de Marssac.